



Municipalité de  
Saint-Roch-de-  
Richelieu

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, Jean-Virgile Tassé Themens, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu,

**QUE** le rôle de perception, à la suite de l'imposition des taxes pour l'année 2024 est maintenant terminé et déposé au bureau de la municipalité situé au 1111, rue du Parc à Saint-Roch-de-Richelieu;

**QU'** il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus;

**QUE** ces taxes seront payables dans les 30 jours de la date d'envoi de la demande de paiement.

Donné à Saint-Roch-de-Richelieu, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,



Jean-Virgile Tassé Themens